

6 janvier 1988, Québec

Conférence de presse à l'occasion de l'annonce du contrat d'exportation d'électricité d'Hydro-Québec vers l'État de New York

M. Bourassa: On vous a distribué les communiqués. Je fais cette conférence de presse à ce moment précis parce que le gouverneur de l'État de New York, M. Cuomo s'adressait aux membres de son Assemblée il y a quelques instants. Nous avons convenu de faire part publiquement tous les deux au même moment d'une très bonne nouvelle, d'une nouvelle économique exceptionnellement importante pour le Québec et pour l'État de New York. C'est un grand moment de fierté économique pour le Québec et pour moi personnellement de pouvoir annoncer une transaction aussi majeure entre le Québec et l'État de New York. C'est le plus gros contrat d'exportation d'électricité d'Hydro-Québec de son histoire, c'est-à-dire près de 17 000 000 000 \$.

Vous savez comment, depuis quinze ans et peut-être avant, j'ai toujours insisté et mis en relief les avantages que nous avons de cette collaboration entre le Québec et l'État de New York en insistant sur le fait que les avantages étaient mutuels. Comme le disait le gouverneur Cuomo il y a quelques instants, ceci permettra d'économiser plusieurs milliards de dollars aux consommateurs de l'État de New York et, en même temps, ceci permettra d'ajouter plusieurs dizaines de milliards de dollars à la richesse collective du Québec. Je l'ai également très souvent mentionné, c'est la jeunesse du Québec qui sera principalement bénéficiaire de ces contrats. D'abord parce que ces contrats vont apporter des revenus durant les prochaines générations, jusqu'à l'an 2025 et j'associe le contrat de New York avec celui du Maine et celui du Vermont. Donc, durant les prochaines décennies, les générations futures pourront bénéficier de revenus importants pour faire face aux charges de la société québécoise.

Également, dans les toutes prochaines années, il y aura, de toute évidence, de nouvelles constructions qui permettront de créer des milliers et des milliers d'emplois dont pourront bénéficier les jeunes. Donc, c'est aussi pour moi un profond sentiment de satisfaction de pouvoir dire aujourd'hui que l'engagement que j'avais pris il y a quelques années, notamment dans la publication de mon volume qui était dédié à la jeunesse du Québec, est respecté très largement.

Je voudrais également dire que ce contrat avec l'État de New-York, un des plus importants États des États-Unis, un contrat où la capacité de payer des résidents est évidente et considérable, une des plus élevées de l'Occident, est un contrat qui ouvre la voie à d'autres contrats éventuellement pour les prochaines générations. Dans la mesure, et c'est un fait, et c'était à l'honneur du Québec, où on est satisfait d'acheter cette électricité du Québec, on est satisfait du produit québécois pour une forme d'énergie fondamentale, pour une denrée économique essentielle à l'activité de ces États, dans la mesure où on est satisfait, je crois que ceci ouvre la voie pour des générations à d'autres contrats qui remplaceront ceux-là et qui permettront d'ajouter des sommes énormes à la richesse collective du Québec. Donc, c'est là aussi un avantage très important.

Je voudrais en terminant féliciter ceux qui ont participé à la réalisation de ce contrat, que ce soit mes collègues comme M. Ciaccia, les dirigeants de l'Hydro-Québec, M. Coulombe, M.

Guèvremont. Tout ceci représente un travail très important du suivi depuis plusieurs mois, plusieurs années. J'avais moi-même rencontré, comme vous le savez, M. Cuomo, en mai 1986. On avait discuté de cette question-là, on en avait fait une priorité et nous avons aujourd'hui un résultat très concret.

Finalement, je suis heureux de commencer cette année politique avec un geste concret. On a toujours dit, nous, qu'on n'était peut-être pas les meilleurs dans les discours, mais qu'on préférerait offrir aux Québécois des réalisations concrètes. Alors, voilà c'est fait pour le début de l'année 1988.

M. Morin: Question?

M. Aubé: Oui, Aubé. Comment pouvons-nous savoir si c'est vraiment une bonne affaire? C'est une question que je vous pose par pure ignorance: 130 000 000 000 de kilowattheures d'énergie garantie, c'est-à-dire que c'est de l'énergie qui n'est pas excédentaire. Je ne sais pas... Je cherche un point d'encrage aux 17 000 000 000 \$, c'est aussi abstrait. Expliquez-moi qu'on fait une bonne affaire.

M. Bourassa: Comme vous le savez, l'un des avantages économiques les plus puissants de la société québécoise, c'est d'avoir cette forme d'énergie éternellement renouvelable, l'eau qui coule, et d'avoir actuellement des dizaines et des dizaines de milliers de mégawatts qui ne sont pas encore développés. Chaque jour qui passe est une pure perte. Évidemment, je pourrais vous référer à mon volume mais j'hésite à le faire parce que je le fais constamment, moi.

M. Aubé: Parlons plutôt des chiffres que vous annonciez...

M. Bourassa: Non, mais je veux dire... Je vous donne les principes qui sous-tendent cette transaction là et j'explique, c'est pourquoi j'ai tellement insisté là-dessus, et vous en avez été témoin vous-mêmes durant des années et des années. J'en ai fait même l'une des raisons principales de mon retour en politique. Plusieurs se demandaient pourquoi revenir dans cette vie profondément intense et pleine d'abnégation.

Des voix: Ha ! Ha ! Ha !

M. Bourassa: L'une des raisons qui me justifiait à le faire, c'est de pouvoir contribuer personnellement avec mon équipe à pouvoir réaliser des choses concrètes comme celles-là et j'étais scandalisé personnellement de voir une richesse potentielle, infinie à l'heure de la crise de l'énergie qui n'était pas utilisée à l'avantage de mes compatriotes. Donc, nous avons là un exemple concret. Vous avez des barrages dont la durée de vie est de 75 ans ou 80 ans. Je pense qu'il y en a qui ont été construits en 1913 – on est en 1988 – et, que pour 20 ans, vont pouvoir nous apporter 17 000 000 000 \$ et vont pouvoir continuer par la suite, après avoir été largement payés par des consommateurs et des consommateurs qui ont les moyens de payer, à pouvoir bénéficier aux Québécois sans charge additionnelle tellement importante. Est-ce que je réponds à votre question?

M. Aubin: Oui, peut-être que je devrais la reposer dans d'autres termes à M. Coulombe. Comment est-ce qu'on établit ce prix-là?

M. Coulombe: En fait, c'est le résultat d'une négociation évidemment, mais on a un prix plancher en 1985 qui est escaladé, par la suite, jusqu'au moment de livraison en ce qui concerne la puissance et en ce qui concerne l'énergie, qui est escaladé tout le long du contrat.

Comme on établit le prix plancher en 1985, c'est en regardant les alternatives disponibles dans le milieu avec lequel on discute. Dans certains cas, ils peuvent avoir le choix de construire une centrale au charbon ou de construire d'autres centrales et ainsi de suite. On regarde ces coûts-là, nos propres coûts et, entre les deux, se situe la marge de manœuvre de négociations. On en arrive à un prix plancher qu'on resitue en 1985 et, là, c'est l'escalade du prix dans les années.

M. Aubin: C'est une escalade qui est « built-in » dans le contexte...

M. Coulombe: Exactement. Dans l'entente qu'on fait, les deux parties s'entendent que le prix plancher en 1985 étant de x , à chaque année, il y a x plus y qui s'ajoutent à chaque année. Pour une partie de puissance, c'est l'indice qu'on appelle « Andy Whitman » (?), qui était l'indice de construction et pour l'énergie, c'est le « GNP deflator » américain, en fait, l'indice d'inflation américain.

M. Aubin: De quelle façon ce prix-là, le prix de plancher de 1985 se compare au prix payé par les consommateurs locaux...

M. Coulombe: Je vous donne un exemple. Si on fait une escalade normale, d'après les tendances historiques, ce contrat la signifie qu'en 1995, les gens paieraient à peu près 0,11 \$ ou 0,12 \$ le kilowattheure en 1985. C'est évident qu'on parle d'un prix pour un kilowattheure livré à la frontière, on ne parle pas d'un prix d'un kilowattheure rendu chez le consommateur et là il faut ajouter une partie pour la distribution puis là, cela ne nous regarde pas, cela regarde les compagnies américaines. Comparons cela ici avec un prix comparable, c'est le prix qu'on charge à nos grandes industries, par exemple, parce que là, on n'a pas de distribution dans les maisons à faire. C'est un produit qui est comparable surtout avec un facteur d'utilisation semblable et le prix en 1995, je ne peux pas vous dire ce qu'il sera au Québec, mais en 1988, c'est à peu près de l'ordre de 0,025 \$ ou 0,026 \$, le prix industriel, à la grande industrie.

M. Aubé: Est-ce qu'on peut comparer le prix de 1985, le prix plancher de...(?)

M. Coulombe: Oui, le prix américain...

M. Aubé: ...le prix à l'industrie...

M. Coulombe: Le prix plancher, Jacques, en 1985 est de ...

Une voix: Le prix plancher en 1985, c'est à peu près 0,07 \$ à 0,08 \$ comparativement au prix industriel que M. Coulombe vient de nous donner de 0,025 \$ ou 0,026 \$ au Québec. On n'est pas au niveau de la distribution ici, on est au niveau des livraisons Waterhouse.

M. Ciaccia: Donc, si vous extrapolez le chiffre de 0,026 \$, haute puissance aujourd'hui, puis

si vous l'augmentez par le taux d'inflation, les indexes dans le contrat, 0,11 \$ l'équivalent pour 1995-1996 serait à peu près de 0,04 \$.

Une voix: Donc on leur donne...

M. Ciaccia: Comparez le 0,11 \$ avec le 0,04 \$ ou le 0,07 \$ avec le 0,26 \$.

M. Bourassa: C'est la même formule pour le Maine et le Vermont, c'est cela.

M. Coulombe: Ce qu'on cherche dans notre rentabilité, c'est notre capital investi de 13 % à 14 %. C'est ce qu'on atteint dans chacun des contrats.

M. Morin: Mme Fournier.

Mme Fournier: On parle d'un accord de principe, ce n'est donc pas un contrat ferme. Est-ce que cela pourrait justement permettre à l'État de New York de revenir sur ce contrat-là dans un cadre de libre-échange ou...

M. Bourassa: Je ne crois pas. Je crois que, comme le disait le gouverneur Cuomo y a quelques instants, vous connaissez son hostilité personnelle à l'énergie nucléaire, du moins dans le cas d'une centrale, peut-être pas de l'énergie nucléaire comme telle, mais dans le cas de la centrale Shoreham. Alors, le Québec se trouve à donner une option additionnelle au gouverneur de l'État de New York dans le dossier énergétique. J'ai insisté dans mes remarques préliminaires sur le fait que dans ce genre de transaction, c'est pourquoi, nous avons une chance très importante, nous au Québec. Il y a des avantages mutuels. De leur côté, ils épargnent aux consommateurs. On connaît les coûts du nucléaire, les autres problèmes de pollution avec les centrales au charbon, l'instabilité des prix du pétrole et d'un autre côté, nous avons les avantages de pouvoir profiter d'une richesse qui, actuellement est inactive, ne produit rien, ne coûte rien et coule en pure perte.

Une voix: M. ...

M. Bourassa: Au contraire, et pour terminer, le libre-échange ne pourra que renforcer la situation du Québec puisque le libre-échange se trouve à permettre une intégration économique dans le domaine de l'énergie et donc à permettre une plus grande liberté d'action de part et d'autre et surtout d'accorder une plus grande sécurité aux acheteurs américains pour les contrats qu'ils signent avec le Canada, y compris le Québec.

M. Deblois: Deux précisions, M. Bourassa. La première: Est-ce qu'on doit comprendre que nous possédons actuellement, au Québec, un surplus d'énergie de telle sorte qu'on peut signer ce contrat sans avoir à construire de nouveaux barrages et en utilisant simplement l'excédent qu'on a?

M. Bourassa: Le Québec a connu, depuis deux ans, une augmentation très importante de la consommation d'électricité. Le climat de confiance nous a donné des niveaux de construction records, avec ce que cela comportait pour l'augmentation de la consommation. Il est vraisemblable que, d'ici un an et demi, on devra annoncer de nouvelles constructions.

M. Deblois: Vous ne pouvez pas être plus précis, de quel ordre ou des choses du genre... Deuxièmement, s'il y avait une nouvelle crise du pétrole, est ce qu'on peut penser que ce prix de 17 000 000 000 \$ pourrait être beaucoup plus élevé, en termes de revenu?

M. Bourassa: Vous voulez parler d'une crise a la baisse ou à la hausse?

M. Deblois: Une hausse des prix du pétrole, de l'énergie alternative.

M. Bourassa: Comme vous le savez, le pétrole a baissé à 8 \$ il y a quelques mois, au début de l'année 1987, avec comme résultat que les revenus d'Hydro-Québec ont été affectés, puisque notre prix était basé sur le pétrole. Il est monté à 22 \$, il est descendu à 15 \$ et il est à 18 \$. Donc, dans le cas du pétrole, il y avait une instabilité dans la référence qui pouvait nous affecter. Nous avons été affectés d'une façon positive et d'une façon négative. Je parle d'Hydro-Québec. Donc, la formule que l'on propose là est beaucoup plus solide, beaucoup plus stable comme référence. S'il y avait une augmentation spectaculaire des prix du pétrole, cela nous permettrait évidemment d'en bénéficier dans la négociation d'autres contrats.

M. Morin: Une sous-question, Paul Larocque.

M. Larocque: Oui, je vais poser la question à M. Coulombe, si vous me le permettez. Concernant l'impact de ce contrat sur le programme d'immobilisation d'Hydro-Québec, est ce qu'à Hydro-Québec, à ce moment ci, on a déjà fait des projections?

M. Coulombe.: Oui. Il est évident que lorsqu'on négocie ces contrats, on tient toujours pour acquis que le plan des installations, le plan de production réagit en conséquence. Au moment où on se parle, on est en train de mettre la dernière main a... Il y a la demande externe des contrats dont on parle, mais il y a la demande interne aussi. Et M. Bourassa dit: Il y a une augmentation de la demande interne, il faut marier les deux, et là, on voit exactement l'impact sur notre parc de production. C'est ce qu'on est en train de faire à l'heure actuelle. Dans le plan de développement qui sera publié éventuellement.

M. Larocque: Mais ce contrat a déjà comme impact ou devancement... C'est à peu près acquis, maintenant?

M. Coulombe: Tous ces contrats sont basés sur des devancements.

M. Boivin: En sous-question a la sous-question, Jean-Charles Blouin.

M. Blouin: Oui, M. Bourassa, je reviens un peu. M. Comeau dit que l'ampleur de ce contrat est l'équivalent d'un autre Niagara Falls. Je dois vous dire que cela va prendre un moyen barrage pour respecter ce contrat.

M. Bourassa: Écoutez, tous les bons politiciens ont le sens de l'image. Nous verrons à prendre les décisions au moment opportun. Vous en serez avisés, soyez sans crainte.

M. Lessard: ...sur la même ligne, mais on est à combien de mégawatts devant une annonce pour le deuxième volet de la Baie James?

M. Bourassa: On a 40 000 000 000\$ de contrats et 2 400 mégawatts. Depuis onze mois, nous avons signé pour l'équivalent de 2 400 mégawatts. Cela comprend des contrats avec le Maine – ils devront être ratifiés, mais on est très confiants – avec New York, avec le Vermont et le Nouveau-Brunswick.

M. Lessard: Mais combien de mégawatts supplémentaires fermes seraient nécessaires pour aller de l'avant à la Baie James?

M. Bourassa: On ne peut pas répondre aujourd'hui parce que c'est lié à la consommation interne.

M. Lessard: Mais la consommation interne a augmenté de combien?

M. Bourassa: Il s'agit de voir. C'est évident qu'il y a du devancement, mais est-ce qu'on devance pour 500, pour 1000, pour 2000, pour 2500? C'est ce qu'on verra.

[M. Lessard: Une autre question. Est-ce que cette lettre d'entente a été soumise à... Est-ce que le Québec aura à refaire...

M. Bourassa: On n'est pas inquiet.

M. Lessard: Vous n'êtes pas inquiets? Vous ne pensez pas qu'il va y avoir les mêmes problèmes?

M. Bourassa: Non, je ne crois pas. Le bon sens va prévaloir.

M. Forgues: M. Bourassa, vous disiez justement que cela totalise 2 400 mégawatts avec les ententes déjà conclues avec le Maine et le Vermont. C'est tout de même inférieur à ce qu'Hydro-Québec prévoyait dans son plan de développement. Elle souhaitait 3 500 à 4 500 mégawatts d'exportation, c'est de beaucoup inférieur à ce que vous évoquiez comme possibilité dans votre livre. Quels sont les projets actuels de nouveaux contrats et comment celui-ci se situe-t-il là-dedans? New York, c'est un marché important, 1 000 mégawatts, relativement à l'importance du marché de New York, ce n'est quand même pas...

M. Bourassa: Sauf, M. Forgues, que cela fait un an qu'on s'est mis à l'œuvre. La première année, il y avait des priorités normales pour un nouveau gouvernement, cela fait quinze mois qu'on s'est mis à l'œuvre, et en quinze mois, on est allé chercher 2 400 mégawatts. Dans le volume que je publiais – il y a le volume II et le volume I, et un troisième si on prend celui de 1973 – je mentionnais qu'il y avait un potentiel d'exportation. Tant mieux si on peut l'exporter encore en totalité parce que plusieurs me reprochaient je n'ai pas à reprendre les remarques de certaines personnalités politiques bien connues concernant l'énergie hydroélectrique – d'exporter alors qu'on n'avait pas les moyens, qu'on n'avait pas la possibilité.

Là, pour tout le monde, c'est devenu une vérité de La Palice que nous avons au moins 10 000 mégawatts disponibles pour exportation. Le reste, nous le gardons pour consommation interne. Le plus on peut se rapprocher de 10 000 mégawatts, le mieux la situation sera pour l'ensemble des Québécois. Mais qu'après quinze mois d'efforts on ait déjà 2 400 mégawatts et 40 000 000 000 \$ de contrats, je crois que c'est très encourageant. On va continuer avec

d'autres acheteurs potentiels. Il y a l'Ontario qui s'est déjà montrée intéressée. Il y a la phase 3 pour la Nouvelle-Angleterre, New York possiblement encore. Il y a des négociations.

Une voix: Juste une question technique. Dans le cas du contrat avec le Maine il y avait création d'une filiale conjointe aux États-Unis. Est-ce que cela va être aussi le cas avec New York?

M. Coulombe: Non, parce qu'on n'a pas besoin d'interconnexion nouvelle pour ce contrat. Ce sont les interconnexions existantes.

M. Morin: Est-ce que vous passez, M. Saint-Laurent? Il y a déjà M. Aubin en sous-question.

M. Aubin: C'est une autre question.

M. Morin: C'est une autre question. Alors, allez-y.

Mme X: C'est juste pour savoir la connexion ...(?) est ce qu'il faut d'autres investissements?

M. Coulombe: Non.

Mme X: Pas du tout

M. Coulombe: Toutes les infrastructures il n'y a pas de nouvelle ligne. Ce sont les lignes existantes.

M. Bourassa: Je dois vous dire que cela est un gros avantage qu'on puisse exporter l'électricité sans avoir à construire dans ces régions de nouvelles lignes. C'est évident.

M. Morin: Alors un second tour, M. Aubé, M. DeBlois.

M. Aubin: M. Coulombe, je veux vous demander pourquoi démissionnez-vous de votre poste?

M. Coulombe: Ah bien ! Je pense que parfois les raisons les plus simples sont les plus difficiles à expliquer. C'est qu'après six ou...

Une voix: Six ans et demi.

M. Coulombe: Je commence ma septième année, je pense que c'est un poste extrêmement exigeant. Je veux aller voir ailleurs ce qui se passe. Cela fait environ 20 ans que je suis dans la fonction publique et parapublique. J'ai fait ma part. Je pense que c'est tout à fait normal d'aller voir ailleurs. C'est aussi banal et simple que cela.

Une voix: D'autres questions sur le contrat?

M. Bédard: M. Bourassa, qui vous ...(?) M. Coulombe? Est-ce que vous allez...

M. Bourassa: Non, je n'ai pas encore... Aucune décision n'est prise.

M. Bédard: Aucune décision n'est prise encore. Quand saurons-nous?

M. Bourassa: M. Coulombe est en fonction jusqu'au premier avril. Il demeurera président du conseil d'administration pour un certain temps. Je le remercie d'avoir accepté cela pour faciliter la transition. Une décision devra être prise avant son départ le premier avril.

M. Morin: Une dernière question. Ensuite, on procédera à l'anglais. M. Charles DeBlois.

M. DeBlois: Est-ce que cette entente de principe, M. Bourassa, doit avoir l'accord de l'Office national de l'énergie?

M. Bourassa: Oui. Nous avons répondu à cela tantôt, M. DeBlois. Nous ne prévoyons pas de problèmes. Pour répondre à la question – et je crois que M. Lessard l'a posée tantôt – ce sont des problèmes qui se sont retournés en notre faveur. Le délai et les conditions qui ont été imposés par l'Office national de l'énergie, à cause de la réticence du Nouveau-Brunswick à donner son accord, nous ont permis d'aller chercher 650 000 000 \$ additionnels de contrats au Nouveau-Brunswick. Je crois que ce n'est pas nécessairement une mauvaise nouvelle pour les contribuables du Québec que d'avoir un délai qui nous a permis d'aller chercher 650 000 000 \$.

Comme le dit M. Cuomo aujourd'hui et comme je vous le dis, rarement peut-on trouver un exemple aussi convaincant, aussi important et aussi bénéfique aux deux parties que cette question d'exportation de nos surplus d'électricité à des consommateurs qui en ont un grand besoin pour des fins économiques, comme pour des fins écologiques. Je défie qui que ce soit de trouver un exemple plus convaincant d'une coopération aussi avantageuse, mutuellement parlant. Je ne vois pas pourquoi des organismes canadiens feraient obstacle, en respectant certaines conditions.

M. Morin: Sur un dernier sujet, mais vraiment une seule question, Paul Laroque.

M. Laroque (Paul): M. le premier ministre, si vous permettez, une autre nouvelle économique importante à ce moment-ci: Marine annonce son plan de restructuration des chantiers navals du Québec. Il y a deux questions très simples, M. le premier ministre. Est-ce que vous pensez que si Québec avait obtenu une part du contrat des frégates, cela aurait évité ce que Marine annonce? Deuxièmement, c'est un coup dur pour l'Est de Montréal; je comprends que Bombardier annonce quelque chose aujourd'hui aussi, mais pour le chantier naval, c'est important. Est-ce que votre gouvernement entend mettre de l'avant un programme spécial, cette fois pour l'Est de Montréal, pour compenser cette perte d'emplois?

M. Bourassa: Très brièvement parce que la conférence de presse n'est pas encore commencée à Drummondville. Dans le domaine des chantiers navals, le Québec n'est pas un monde à part. Tous les pays industrialisés sans exception, que ce soit la France, le Japon ou encore la Suède, ont été obligés de procéder dans ce secteur à des restructurations. Donc, le Québec doit suivre les exigences de la concurrence internationale. Le gouvernement du Québec s'était déjà engagé – pour répondre à votre question – à faire une restructuration, de manière à limiter les pertes de Marine Industrie. Le gouvernement est prêt à ajouter des sommes d'argent pour sauvegarder des emplois, mais jusqu'à un certain point parce que le gouvernement n'est que le mandataire des contribuables du Québec. Il

peut ajouter des sommes d'argent importantes pour sauvegarder des emplois, mais pas au-delà d'un certain niveau parce que là c'est l'ensemble des contribuables qui est obligé d'assumer ce fardeau. Dans les annonces qui seront faites par rapport aux emplois de 1987 – je comprends que c'est une année creuse, mais il reste quand même que c'est important de le mentionner – il y aura dans la restructuration qui est prévue une augmentation globale des emplois. Il se peut que des régions – en fait, ce sera la réalité – comme la région de Tracy, à court terme, il y ait une réduction des emplois; même chose dans l'est de Montréal. Mais cela n'empêche pas le gouvernement d'essayer, par ses politiques générales de compenser cette perte d'emplois dans un secteur particulier, vulnérable à cause de l'évolution économique, par d'autres investissements.

M. le ministre de l'Énergie et des Ressources a annoncé à plusieurs reprises de nouveaux investissements dans l'est de Montréal. Dans le cas de Sorel, je pense bien que ce que nous annonçons aujourd'hui, dans le domaine de l'hydroélectricité permettra aux travailleurs du chantier de Sorel de pouvoir bénéficier dans ce secteur-là d'emplois additionnels. Alors, d'un côté, nous devons suivre la conjoncture internationale, nous ne pouvons vivre à part de nos concurrents industriels. Par ailleurs, c'est notre responsabilité importante, essentielle, indispensable, de poser des gestes pour compenser des pertes d'emplois dans un secteur par la création d'emplois dans d'autres secteurs.

M. Morin: Merci. On procède en anglais a une intermission de 30 secondes pour permettre aux sous-stations des Maritimes de se détacher. Personne ne désire quitter? M. Saint-Laurent.

M. Saint-Laurent: Mr. Premier, I am absolutely certain that my other colleagues would want to talk to you a lot about the important contract which have been signed or negotiated with the State of New York and Governor Cuomo. However, there is some other important economic news in the province today and that is what Mr. Laroque was referring to; he was wondering you can justify what is happening here today during the election campaign. You said that the Eastern of Montreal was in economic Beyrouth. Before Christmas, it appeared calm and relax and you told us that you have seen Bernard Roy as order books and there were going to be millions of dollars to compensate for the loss of the fregates. Yet today, we find out that in the Israël area, as well as in the Eastern of Montreal, it viii be important job losses is an area, that many people think, is in very serious trouble in this province.

M. Bourassa: Yes. Mr. Larocque was asking his question after the others. I will like to talk first about that big contract. This is the most important contract by Hydro-Québec in his history. It is a contract involving billions of dollars between the State of New York and the Province of Québec. Well, allow me to answer questions first about that subject.

M. Morin: Mme Wood.

Mme Wood: You are saying you are not at all worried about the national energy board, but are you actually offering this power to our neighbouring provinces before you go under this contract?

M. Bourassa: No, I just say that we were quite happy to sign a contract with New Brunswick. We will discuss with Ontario. I will be ready to discuss with the primer in Ontario. We

discussed in the past about that. You remember we had meetings and I am interested to discuss with them about that if he is interested as he knows there are thousands of megawatts which are still developed in James Bay. We have 2500 in Grande Baleine, 2500 in the face 2, of LG 2, of LG River, you have NBR River, so we are ready to discuss with other provinces. As I said at the conference in Toronto, we have enough to export to our neighbouring States of the South and we have enough also to export in other provinces if they are interested. We can only ask for that: 30000.megawatts which are still developed. Water flowing down the river as a pure loss with 10 % unemployed in this province.

Mme Wood: And could somebody tell me what this represents before to explain this to the public, ...(?) to say, how many megawatts, what does this represent, is this enough to power New York city for years and enough to power villages or how would you describe this amount of power?

M. Bourassa: What do you mean? For New York?

Mme Wood: Yes. This amount of power we are exporting now, what does this represent in terms of...?

M. Bourassa: The total capacity of the State of New York is about 25 000. So, it is 4 %.

Mme Wood: 4 %.

M. Saint-Laurent: For a year?

M. Bourassa: The capacity is a year round. That is installed capacity of 4 %. So it is important for the Sate of New York. But we are dealing with the State of New York since the year 1916.

M. Ciaccia: We now furnish 8 % of the electricity to New York before this contract...

Mme Wood: So this will make it to fall(?).

M. Ciaccia: ...and commissioner Carter in the hearing which was held in May 29th, which we were invited, which was the first that a non American appeared before the State Energy Committee, stated that they were prepared to go up to 25 % of imported electricity. So, there is room for much more.

Mme Wood: So, if I understand, you are adding 4 %, so now you would be supplying 12 %?

M. Ciaccia: No. The 4 % is a 4 % of the total New York State power that this contract represents. We may be adding to the 8 % perhaps maybe a couple percents. We still...

M. Bourassa: That is 95 increase to 30]000. M. Morin: M. John Grant.

M. Grant: Just a take-a-go question. I am curious, if Hydro-Québec does not need to build any extra capacity to generate, if we do not need to build any more lines to deliverate the power wire, we are going to deliver for eight years. What is in a start for eight years? Why do not we not do it today or tomorrow?

M. Bourassa: No. I told you quite clearly when we announced – you were not there in Montréal, I said that – that we will see what will be the internal demand. Normally, ... (?) are feeding an internal demand. And then, we will take the decision at the appropriate time when we should start the second phase, if we can say, or when we should start the new constructions we were talking about in the last ten years. So, I am not ready today and the Minister or the Chairman of Hydro-Québec are not ready today to announce you the date when it will start.

M. Ciaccia: The reason they do not want it until 1995, John...

Une voix: Yes.

M. Ciaccia: ...is because, officially, New York State said that they did not require any additional capacity before the year 2000. So, at the moment that you are talking now, they do not need additional power. Why did they agree to 1995 and why were we able to conclude a contract for 1995, even though officially they said 2000, because at those hearings on May 29th, it came out that their dependency on oil would increase from 20 % to 34 %, that the cost of electricity in New York City is \$0.17 a kilowatt-hour whereas it is \$0.048 a kilowatt-hour here. Taking these factors into consideration, we accelerated the negotiations with New York to sell them the 1000000 kilowatt even though officially they claimed they did need it before the year 2000, and Mr. Hinee (?) from the New York Power authority and Mr. Shapiro(?) from the Energy Association, at those hearings, were urging the state legislators to act and not to depend solely on electricity generated by oil which is instable and on which the price can fluctuate.

M. Morin: M. Noseworthy.

M. Nosworthy: With all the billions that we are getting in from these Hydro sales, now how Quebeckers are going to benefit from all this?

M. Bourassa: 'What was your last question?

M. Nosworthy: What is the average that the Quebeckers are going to have from ail these contracts we are signing?

M. Bourassa: That is a good question Ralph. I said that the main beneficiaries of that contrat will be the youth of Québec. When I wrote my books about selling export to US, I have always said this was mainly for the youth of Québec. Those contracts are signed to produce revenues from 1995 to over the first quarter of the next century. So, the revenues will increase the collective wealth during those 20 years or 25 years depending whether you talk about Vermont, Maine or New York. So, I think that will give them a break with all the additional charges involved in an edging(?) population which will exist in Québec like everywhere in free world.

On the other hand, it will also benefit the youth in the next few years when we will take the decision to built additional constructions that will create thousand of new jobs as it did in the early seventies and then they will be able to benefit with these new jobs because we know that during phase 1 of James Bay, 52 % of the employed people there was below 30 years old.

So they will benefit and the general population will benefit because this will increase additional revenues for the Government and that might lower the taxes of Québec citizens.

M. Morin: M. Cox.

M. Bourassa: Is this answering your question Rob? Une voix: Yes Sir.

M. Cox: As, Mr. Premier, a lot of figures have been saled during the past year, I wonder if you could just explain for me how much in dollars you have sold since you – I will pick a date – perhaps since you have been back in power. How much have you sold and to follow-up, how much would you expect to sell in the rest of your mandate?

M. Bourassa: I sold 40 000 000 000 \$ in the last eleven months, 15 000 000 000 \$ with central Maine in February and 8 600 000 000 \$ with Vermont in December and now 17000000000 \$ with New York if we add to that 650 000 000 \$ with New Brunswick is over, slightly over for 200 000 000 000 \$.

M. Cox: And in the remainder, what would be your expectation in further sales?

M. Bourassa: I think is to early for me. I can only tell you that I will work as hard as I can with my colleagues to Hydro-Québec to get additional contracts for the economy of Québec and the financial security of the future.

M. Morin: Deuxième tour pour M. Aubin, Mme Wood et M. Saint-Laurent.

Une voix: S'il vous plait, juste une question.

Une voix: Moi aussi, j'ai une sous-question.

M. Morin: Allons-y pour les sous-questions et on terminera...

M. Bourassa: Rapidement, parce que j'ai la rencontre avec les étudiants et je dois rendre visite à la gouverneure générale dans...

Une voix: Oui, oui.

M. Saint-Laurent: Okay. Of this contract, Mr. Bourassa and Mr. Coulombe, I wanted to make sure I understood correctly. You were saying that 13 % to 14 % of the contract would be the net profit. Can we consider it that way?

M. Coulombe: Not in terms of a net profit. On the capital invested, it is « le rendement ».

M. Ciaccia: The return on investment.

M. Coulombe: Return on investment.

M. Ciaccia: 13.5 % return on...

M. Coulombe: On the capital invested, not on the equity, on the total capital.

M. Bourassa: Same as in Vermont and Maine.

M. Morin: ...une sous-question, Ralph, sur le même sujet.

M. Nossworthy: Very quickly, you say you have sold 40 000 000 000 \$ of electrical power during the last two years. How come...

M. Bourassa: The last eleven months.

M. Nossworthy: Eleven months, okay. How come we didn't sell any of that in the last four or five years? How come it's all coming in one rush now?

M. Bourassa: I was not there

M. Nossworthy: That's the only reason.

M. Bourassa: No, there were some.

M. Nossworthy: Your president was there.

M. Bourassa: There were some which were sold before, but it was not firm energy to some extent except one contract perhaps. But these amounts are bigger than the previous one.

M. Ciaccia: It wasn't the policy of the previous government to sell firm energy contracts to the Americans.

M. Bourassa: Unless in the latest stage after my hundred speeches about that, they finally accept to look at that.

M. Aubin: Mr. Ciaccia, back to costs structure just to see if I get you right. You said that by 1995, the bulk price to local industries would be between four and five and that the price in New York, at the board, it would be eleven or twelve. Is that correct?

M. Ciaccia: I gave the equivalent. The eleven cents to end this contract, if you compare to the bulk price today, if you applied an inflation rate to the bulk price, 2.6, you will come to four cents. So, the comparison to make is eleven cents to four cents.

M. Aubin: Okay. That means that we expect to sell this power to this State about three times, to make it three times more expensive than what it costs here.

M. Ciaccia: That is what it has been... Si vous prenez... If you take the main contract, it is about the same proportion: Three times what it is today. Three times the sale to the Americans as to what the bulk sale price is in Québec.

M. Morin: Une dernière question.

M. Aubin: It is Mr. Bourassa who said this. He promised to stake in on marine Industries...

M. Bourassa: Yes, okay, if there is no other question than that...

M. Morin: Oui, Mme Woods, une dernière question.

Me Woods: You are right in the middle of renegotiating other contracts with New York right now. Is this going to make it a little tougher that they will feel to dependent on Québec or will it facilitate and if it does, if you do get through these contracts, will you then have to build new facilities and lines?

M. Ciaccia: I think that the signing of this contract will facilitate other contracts because we have established a leadership in the market and we have established it regardless of what the forecasts in those markets were, because even though the forecasts were for the year 2000, we ignored those forecasts really and we analysed the different elements that the New-York market requires, the elements as to the dependance on oil, the elements as to the high cost in New York city and, based on that, we were able to negotiate this contract. And, with that approach, we will be able to negotiate additionnai contracts, not only in New York, but in the NEEPOOL, our 'region and also Ontario.

M. Bourassa: At first, just to conclude and to add to what Mr. Ciaccia said, •Governor'Cuomo was quite pleased, an hour ago, to announce that contract. He talks in very good terms about Québec and the leader of Québec.

M. Saint-Laurent: Une dernière question sur l'énergie. I am trying to understand, 12 % to 13 % return on the capital investment. What new capital investment will be required for the contract with the New York Power Authority?

Une voix: 13 % of zero is nothing.

M. Ciaccia: It is not 13 % of zero. Look, I think that what you are trying to do. Did you try to get a date, as to when...

M. Bourassa: And you will not get it.

M. Ciaccia: There will be...

M. Aubin: Mr. Coulombe said that the profit margin of this operation is about 13 % on invested capital, but you are not saying how much capital will be invested.

M. Ciaccia: That is right. Obviously, every year, Hydro invest capital. This year, they are investing 1900000 \$. So, next year they will probably invest even more. And the return is 13,5 % on what Hydro will be investing.

M. Saint-Laurent: Whether it is invested in Saint-Glin-Glin

M. Ciaccia: Whether it is invested in Sainte-Marguerite, Poste-

de-la-Baleine...

Une voix: Brisay...

M. Saint-Laurent: ...des Cantons or whatever. Une voix: About Marine Industries.

M. Bourassa: O.K. Soi Marine Industries, I answered a question to Mr. Larocque and I said that there is no connection between, of course. It will help for the future of those shipyards to have contracts. And, as I said in Bouse, the decision by the Federal Government to give all the frigates to the New-Brunswick was totally unjustified and unacceptable. I hope that they will replace that with other contracts, which will help the situation of the shipyards, of the workers and also of Marine Industries which will get this year a deficit of almost 50 000 000 \$, not taking into account the subsidies which are given – it is higher than 50 000 000 \$, 46 000 000 \$ – but because of the subsidies, it is reduced to 46 000 000 \$. So we hope that the Federal Government will assume its responsibility, as said it will do. But the restructuration which will be announced in few moments in Drummondville was decided and was talked about a year ago, when we bought Marine Industries.

We did it in order to save thousands of jobs and we bought it and saying we are doing that to save all those jobs but we will have to do restructuration because this is done everywhere. We cannot live apart in Québec, in a different world then France, Sweden or Japon. We have to live in the same world concerning shipyards. So we have to do that to reduce the deficit, to reduce the cost to the Québec taxpayers. So this is what we are doing with that restructuration.

We are ready to spend millions of dollars to protect jobs but not over a certain limit because then, it is becoming too costly for the taxpayers of Québec. Soi we are doing that and in doing that as you will see later, by the announcement in Drummondville, they will be an increase of jobs in 1988 compare with 1987. I agree it is a low year 1987, but still there will be an increase in jobs but, totally speaking, they will be a decrease in some shipyards, they will be a substantial increase in Lauzon, but we have to do that restructuration which was announced a year ago in order to limit the deficit of Marine Industries. Mr. Rioux himself from the CNTU said yesterday that he realizes that the situation of Marine Industries is very tight and we can conclude from that there is understanding that something has to be done in order to face that situation.

I will conclude in saying that this being said, is the responsibility of the Government to do whatever can be done to find other jobs especially in those regions. We will do it in Sorel in a way with the contract which is announced today because that means more constructions of turbines in Québec and no doubt about it that Marine Industries will get its shares. We will do it in East Montreal to refer to your question. Of course they were Gloser in East Montreal, of course we were quite worried about the situation there but, the Minister of Energy, another minister whether quite often to announce investments with thousands and thousands of new jobs, one investment will be announced today by the Federal Government, and I talked about it. We made representations to Ottawa to get that contract to Nigeria. So, that will create jobs. That is the, I would say, the drawbacks of economic policies or the problems of economic policies with economic evolution and this is applied not only in Québec but in all countries of the world dealing with free economics. We have to face reduction of jobs in certain sectors

but the jobs of the Government is to create other jobs in other sectors. So, totally, the result is positive. In 1987, the result was positive, 100 000 new jobs. I hope in 1988, it will be the same and I am pleased today to start the New Year – that is my conclusion – with a concrete result of the work of the government. No long speeches but action, that is what you have got today.

Thank you. Goodbye !